

Matières	Choix	COEFF	ECTS	VH
SEMESTRE 1 accompli à l'UNIMI (30 ECTS en validation d'acquis)				
SEMESTRE 2 accompli à CY (30 ECTS)				
U.E.1 Fondamentale composée de 4 EC				
BLOC 1 : 2 CM assortis de 2 TD				
CM Droit du travail approfondi 2		7	7	33
TD Droit du travail approfondi 2				15
CM Droit social international & européen		7	7	33
TD Droit social international & européen				15
BLOC 2 : 2 CM à choisir				
Droit des entreprises en difficulté		3	3	33
Histoire du droit du travail		3	3	33
Droit des étrangers		3	3	33
U.E 2 Unité de spécialisation composée de 3 EC				
<u>2 CM à choisir entre</u>				
Le CM non choisi dans le bloc 2 de l'UE 1 :		3	3	33
		3	3	33
Droit pénal des affaires		3	3	33
Contentieux administratif		3	3	33
<u>1 CM obligatoire</u>				
Projet encadré : conférences thématiques		2	2	12
U.E 3 Unité de langue composée de 1 EC				
<u>1 TD à choisir entre</u>				
Allemand		2	2	15
Anglais juridique		2	2	15
Espagnol		2	2	15
U.E 4 Facultative : Enseignements & activités devant faire l'objet d'une évaluation & soumis aux points bonus				
<u>Liste 1 : 2 enseignements maximum</u>				
Culture juridique au choix :				
Ou Philosophie du droit				33
Ou Histoire du droit international				33
Stage en droit				
2 nd TD de langue :				
Autre enseignement suivi dans l'UFR Droit (intitulé) :				
<u>Liste 2 : 1 autre activité maximum suivie à l'UCP</u>				
Associative				
Sportive				
Culturelle				

Légende :

UE : Unité d'enseignement - ECTS : Système de Transfert de Crédits Européens - EC : Eléments constitutifs - COEFF : Coefficient -
 VOL : Volume horaire - SEM : séminaire

* Les points bonus sont ajoutés au total des points après application des coefficients suivant le barème ci-dessous :

10 & 11/20 = 1 point - 12/20 = 2 points - 13/20 = 3 points - 14 & 15/20 = 4 points - 16 & 17/20 = 5 points - 18 à 20/20 = 6 points